

République française
Département de la Lozère
COMMUNE DE MONTRODAT

Séance du mercredi 07 septembre 2022

Date de la convocation: 01/09/2022

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-deux et le sept septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Rémi ANDRE,

Présents : 12

Présents : Rémi ANDRE, Michel CONDI, Maggy REMIZE, Pierre BOUDET, Monique DOMEIZEL, Philippe BUFFIER, Catherine MONCANIS, Isabelle CELLIER, David BOUQUIN, Marie-Laure PRADEILLES, Ludovic MOULIN, Magali MOURGUES

Votants : 13

Représentés : Marie-Christine PORTE

Excusés :

Absents : Fabien ANDRIEU, Sylvain KURIATA

Secrétaire de séance : Marie-Laure PRADEILLES

2022D050 - Objet : Vote Décision Modificative DM03 - Budget 2022 Commune

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter la décision modificative n°3 et d'approuver les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
2313 - 9066	Constructions - opération bâtiments 2020	-541.20	
2313 - 9071	Constructions - opération logement	-13000.00	
2313 - 9074	Constructions - bâtiment 2021	3541.20	
2315 - 9072	Installat°, matériel et outillage techni -voirie 2021	10000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses des ajustements de crédit.

Adopté à l'unanimité (à main levée)

La secrétaire de séance,
Marie-Laure PRADEILLES



Le Maire,
Rémi ANDRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___